



VILLE DE
Monts

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

**Le Mardi 20 mai 2025 à 20 h 00
à l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR :

Présentation du bilan d'activité de l'association Monts Truc en Plume.

Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux des 18 mars et 8 avril 2025.

- 1 - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**
- 2 - DOMAINE ET PATRIMOINE**
 - 2-1 Rétrocession des espaces et réseaux communs du lotissement « Les Terrasses de la Martellière » à la Commune de MONTS pour transfert dans le domaine public communal
- 3 - FINANCES**
 - 3-1 Contrat de revente du surplus de production photovoltaïque avec EDF OA Solaire
 - 3-2 Subvention communale - Année 2025 - Association AS Monts Basket
 - 3-3 Contrat de prestations du service informatique de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre
 - 3-4 Mutualisation du Portail Famille Touraine Vallée de l'Indre et du logiciel associé entre la CCTVI et la Commune de Monts - Convention
- 4 - FONCTION PUBLIQUE**
 - 4-1 Renouvellement de formations mutualisées - Conventionnement
- 5 - DIVERS**
 - 5-1 Convention de billetterie gratuite avec la Forteresse de Montbazou
- 6 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**



**Le Maire,
Laurent RICHARD**

Code Postal 37260 - TEL. 02.47.34.11.80

Internet : www.monts.fr - Courriel : contact@monts.fr